INSTRUCTION

SUR LA VACCINE,

Rédigée sur l'invitation du Préfet du département de l'Isère,

Par la Société de santé de Grenoble.

Cau
folio
FRC
9871

LA petite vérole naturelle est un fléau trop funeste à l'humanité, pour que le magistrat philantrope ne saisisse pas avec une douce satisfaction les moyens qui peuvent en preserver. La vaccine, découverte heureuse de notre siècle, est offerte comme préservative. Le Préfet, aussi zélé pour le bien public, qu'animé du desir de l'étendre, s'empresse aussitôt de provoquer l'opinion des gens de l'art sur cette découverte.

C'est dans cette intention que cet administrateur bienfaisant a adressé à la Société de santé de Grenoble une invitation pour l'engager à lui donner son avis sur la vaccine, et à décider si son emploi devait être généralisé dans le département.

La Société, voulant répondre à ses vues, a chargé une commission de rédiger une instruction sur cette nouvelle inoculation. C'est ainsi que cette compagnie veut prouver qu'en se constituant pour faire le bien, elle a eu la ferme résolution de remplir le but de son institution.

Dans le comté de Gloucester en Angleterre, les vaches sont sujettes à une maladie qui se manifeste sur leurs tetines, et qui est connue sous le nom anglais *de Cowpox*, ou petite vérole des vaches. De tems immémorial on savait que ceux qui étaient chargés de les traire étaient susceptibles de contracter, par une coupure ou une crevasse aux mains, une pustule semblable à celle

qu'on remarquait sur le pis de la vache ; on avait observé que ces pustules ne survenaient qu'à ceux qui n'avaient pas eu la petite vérole naturelle ; enfin, on avait reconnu que ces boutons pustuleux les mettaient pour toujours à l'abri de la contagion varioleuse.

Cette tradition était répandue dans le pays, quand *Jenner*, médecin de Berkeley, imagina que l'on pourrait s'en servir comme d'un préservatif contre la petite vérole naturelle. Il l'essaya sur vingt-sept personnes qui avaient eu la vaccine vingt ou trente ans auparavant. Il les inocula avec le virus humain, mais aucun ne fut atteint de la petite vérole naturelle. Pour s'en convaincre davantage, il vaccina, puis il inocula, mais les sujets soumis à cette nouvelle épreuve ne contracterent point la contagion variolique. Ces expériences le porterent à dire « que la petite » vérole des vaches était un préservatif contre l'infection de la » petite vérole naturelle (1) ».

Convaincu de l'utilité de cette découverte, il se hâta de confier les résultats de ses expériences aux médecins de Londres, qui la propagerent en faisant des essais qui tournerent tous à l'avantage de ce procédé. Grâces soient rendues aux médecins anglais, ce sont eux qui ont répandu dans toute l'Europe cet utile préservatif!

Divers comités se sont institués en France, et les médecins les plus distingués la pratiquent en Prusse, en Allemagne, en Hanovre, à Geneve, etc. avec cet avantage qui démontre la bonté de ce moyen. Enfin, on compte en Europe plus de quatre-vingt mille vaccinés, sans qu'il en soit mort un seul des suites de cette inoculation.

Parmi les villes où la vaccination s'est répandue avec le plus de rapidité, nous nous plaisons à citer Geneve. On était au fort d'une épidémie varioleuse qui faisait des ravages affreux ; six cents enfans sont vaccinés, et aucun n'est affecté de la contagion qui désolait tant de familles. « On n'est plus au tems des miracles, » dit le docteur Colladon, ainsi il faut bien croire que c'est la » vaccine qui les a préservés (2) ».

---

(1) Recherches sur les causes et les effets de la *variolæ vaccinæ*, par *Edouard Jenner*, pag. 87.

(2) Lettre deuxieme à madame de ***, sur la vaccine, par le docteur Colladon.

C'est de Geneve qu'a été apporté dans Grenoble le virus vaccin; le premier qui le reçut est le citoyen Villars fils; il est aussi le premier qui ait donné dans cette ville un bel exemple de conviction en vaccinant son enfant unique. Depuis ce moment, elle a été pratiquée par beaucoup d'autres officiers de santé de cette commune, et la manière heureuse avec laquelle ils ont fait ces inoculations les a portés à avoir les mêmes opinions que les inventeurs de cette méthode (1).

Ces expériences emportent avec elles un caractere de conviction qui prouve la vertu préservative et l'innocuité de la vaccine. Pour *Jenner*, pour *Woodville*, pour *Odier*, pour tous les médecins qui ont vacciné et inoculé ensuite, ces propriétés sont démontrées, ils sont convaincus; la Société de santé de Grenoble, en s'étayant de l'autorité de ces médecins recommandables, n'hésiterait pas à avoir la même conviction; mais elle n'a que des probabilités infiniment rapprochées de la certitude, les expériences dont elle s'occupe pour l'acquérir amplement, n'étant pas encore assez nombreuses.

En effet, bien différente de la petite vérole naturelle et de son inoculation, elle n'est point une maladie, et on en sera convaincu en la suivant depuis son développement jusqu'à son entière disparution.

L'inoculation de la vaccine se pratique en faisant avec la pointe d'une lancette une légère égratignure au bras. L'endroit de l'inoculation est ordinairement à l'insertion du muscle deltoïde, c'est-à-dire à la partie moyenne, antérieure et un peu externe du bras. On la fait de bras à bras quand on a le virus frais. On entend par cette dénomination une inoculation faite immédiatement d'un bras vacciné à un bras sain. Mais quand on ne peut avoir du virus frais, il faut recourir à des fils imprégnés de vaccine; pour s'en servir, on fait une excoriation un peu plus longue, on applique ce fil sur l'endroit excorié, et on le soutient au moyen d'un petit morceau de taffetas d'Angleterre ou d'une compresse et d'une bande.

(1) Le citoyen Villars fils a inoculé avec le virus variolique, cinq enfans qu'il avait vacciné deux ou trois mois auparavant : ce sont sa fille, âgée de six mois, la femme Gerante sa nourrice, âgée de vingt-six ans, le fils du citoyen Jacquier, de la Tronche, âgé de quatre ans, le fils du citoyen Bron, employé à la mairie, âgé de deux ans, et la citoyenne Clairet, d'Echirolles, âgée de dix ans. Les cinq individus n'ont point été affectés de la contagion varioleuse.

Pour conserver le virus, on se sert encore quelquefois de verres ronds et semblables à un jetton (1); lors donc qu'il a été déposé sur ce verre, il faut le délayer avec une gouttelette d'eau jusqu'à ce qu'il ait une consistance un peu huileuse, alors on charge la pointe d'une lancette et on inocule comme avec le virus frais.

L'insertion faite, le vacciné, sans nul régime, sans nulle précaution, peut vivre à son ordinaire. Pendant les trois premiers jours il n'y a point ou presque point de rougeur; le quatrième, au lieu vacciné, il se manifeste un point rouge; au cinquième ou sixième, il se forme une petite vesicule qui augmente jusqu'à ce qu'elle ait quatre ou six lignes de diamètre; le septième ou huitième, le bouton est développé, on y observe une dépression très-marquée dans le centre, de manière que les bords forment un bourrelet circulaire, blanchâtre et transparent; du huitième au dixième, il se développe chez quelques sujets un léger mouvement de fièvre qui est insensible chez le plus grand nombre; c'est l'état de la maladie; il se forme autour de la vesicule une belle aréole d'un rouge plus ou moins vif, elle est ordinairement accompagnée d'un léger engorgement des glandes des aisselles chez ceux qui ont passé l'âge de trois ans; au dixième jour, la dessication commence à s'opérer, et continue jusqu'au dix-huitième, où la croute se détache et tombe.

On a observé que quelquefois il se manifestait du septième au dixième jour, autour de la vesicule vaccinée, une rougeur qui approchait de l'érésipelle. Ce symptôme n'est point dangereux, car on le fait bientôt disparaître en se servant des lotions émollientes, ou d'eau végéto-minérale (acetite de plomb) (2).

Voilà ce que c'est que la vaccine, telle est son action, tels sont ses effets. Peut-on les considérer comme une maladie, quand on songe que pendant tout ce tems l'inoculé ne perd ni sa gaieté ni son appétit, et qu'il n'a besoin ni de prendre des remedes ni de suivre un régime. Aussi, en en considérant les avantages, tout homme impartial ne peut se refuser de donner son assentiment à ce moyen.

---

(1) Quand on veut conserver le virus sur le jetton de verre, il faut en avoir deux d'égale grandeur, on dépose le virus sur un des deux verres, on applique le second par-dessus, et on les lutte ensemble avec de la cire.

(2) Rapport sur le cowpox ou petite vérole des vaches, par Woodwille, pag. 119.

De même que l'on connaît une petite vérole volante ou bâtarde qui en impose quelquefois, et qui ne préserve point de la vraie petite vérole; de même il existe une fausse vaccine qui n'en garantit pas davantage (1). Elle a été connue par les médecins anglais, et décrite très-bien par le citoyen Odier, de Genève, qui, dans les commencemens où il pratiquait la vaccine, en observa un grand nombre.

Ce qui la produit ordinairement, c'est lorsqu'on a inoculé le virus vaccin sur une personne qui a déjà eu la petite vérole naturelle, ou lorsque le virus déposé sur des fils ou des verres est trop ancien.

Les praticiens peu exercés peuvent quelquefois la prendre pour la vraie; mais avec un peu d'attention on a bientôt appris à distinguer les signes qui la caractérisent, car ils sont différens de ceux de la vraie : on en sera convaincu par la description suivante :

Le travail et l'inflammation de la fausse vaccine sont plus précoces que dans la vraie; dès le lendemain de l'insertion il paraît une efflorescence à l'endroit de la piqûre et un mouvement de fièvre se fait sentir.

Aussitôt après il se forme une pustule en pointe au lieu d'être déprimée dans son centre comme dans la vraie. Cette pustule se remplit d'une matière purulente et un peu sanguinolente. Enfin, elle parcourt si rapidement ses périodes, qu'au septième jour la dessication est opérée, et même souvent il n'y a plus rien.

Cette fausse vaccine ne préserve pas de la petite vérole, ainsi il faut donc faire une grande attention aux signes que nous venons d'établir, sur-tout à la forme de la vesicule, puisque c'est de cette observation que doivent résulter les grands avantages de la vaccination.

La vaccine peut s'inoculer à tout âge, bien différente en ceci de la petite vérole naturelle que l'on ne peut inoculer que dans certaines saisons, et selon l'état de l'individu; ici rien ne s'oppose à la vaccination; on peut prendre l'enfant quand il vient de naître, la vaccine fait tout aussi bien son effet dans ce premier âge de la vie qu'à une époque plus éloignée; l'instant de la dentition, toujours si critique pour l'enfant, n'exclut point la vaccine, et

(1) Essai sur la vaccine par le docteur Colladon.

la grossesse et l'allaitement permettent encore son usage. On voit par ce simple apperçu combien elle est déjà au-dessus de l'inoculation de la petite vérole, mais combien n'acquiert-elle pas de droit à la supériorité, en considérant qu'elle n'est point contagieuse! car il est de fait que les enfans vaccinés peuvent coucher, boire et manger avec d'autres non inoculés sans leur communiquer la vaccine.

Si nous considérons maintenant la marche de la petite vérole naturelle, de combien de maux ne sommes-nous pas frappés? Toujours précédée par une fièvre plus ou moins violente, par des vomissemens répétés ou quelquefois des mouvemens convulsifs, elle se développe avec une énergie effrayante; la face se gonfle, devient rouge, le corps se parseme de pointes d'un rouge vif, par fois tirant sur le violet; ces pointes prennent la forme de pustules qui se remplissent d'une sérosité blanchâtre, et qui, s'unissant ensuite avec tous les autres boutons, forment un masque croûteux dégoûtant. Les yeux se ferment, le nez se remplit de boutons, la gorge s'en parseme, la respiration est pénible, la déglutition ne se fait que difficilement, et souvent la fièvre qui est continue acquiert tous les caractères de la putridité.

Ainsi donc, la petite vérole naturelle est toujours une maladie très-dangereuse, elle est rarement bénigne, elle est souvent meurtrière, elle devient même dans certains tems une véritable peste qui dévore avec rapidité l'enfant, l'adulte, sans distinction de sexe ou de rang.

Pour préserver des funestes effets de cette maladie, la philantropie répandit l'inoculation, moyen sans doute précieux, mais soumis encore à de graves accidens. L'inoculation devient souvent une maladie; dès qu'on la pratique, chacun cherche à se garantir de la contagion qu'elle apporte; c'est une peste, dit le docteur *Colladon*, qu'il faut éviter, et on vous abandonne au sort et à votre médecin (1).

L'inoculation produit souvent un grand nombre de boutons, conséquemment elle peut laisser des marques.

Comparons maintenant la vaccine avec la petite vérole, et son inoculation. Dans la vaccine un seul bouton se développe à

(1) Lettre deuxième à madame de *** sur la vaccine, par le docteur Colladon.

l'endroit même où on a inséré le virus. Les vaccinés n'éprouvent qu'un mal-aise léger du huitième au dixième jour, quelquefois même il est insensible. Nul autre accident, nul autre dérangement, tout est simple, tout est régulier; et comme il n'y a qu'une seule pustule faite à un lieu d'élection, on n'a jamais à craindre ces taches si désagréables et si désolantes pour la beauté. Enfin, comme dans toutes les expériences il est prouvé que jamais un vacciné n'a repris la petite vérole naturelle, on peut dire avec *Husson* que la vaccination cesse d'être une épreuve douteuse, et qu'on peut la proclamer comme une des vérités les plus authentiques de la médecine (1).

Extrait des Registres de la Société de Grenoble, du 7 germinal an 9.

La Société de santé, assemblée dans le lieu ordinaire de ses séances, lecture ayant été faite de l'instruction ci-dessus, pour laquelle les citoyens Bilon, Trousset, Silvy, Fournier, Villars fils et Morelot avaient été nommés commissaires-rédacteurs, déclare l'approuver : en conséquence, arrête que le secrétaire en tiendra verbal sur le registre de ses séances, que deux copies en seront dressées, l'une pour être déposée dans les archives de la Société, l'autre remise entre les mains du citoyen Ricard, préfet du département de l'Isère, pour, par lui, être prises telles mesures qu'il jugera convenables pour en autoriser l'impression et la publication.

GAGNON, *président.*

Chanoine, *secrétaire.*

Pour copie conforme.

Chanoine, *secrétaire.*

---

(1) Journal périodique de la Société de médecine de Paris, tom. 10, pag. 116.

EXTRAIT des Registres des Arrêtés du Préfet du département de l'Isère, du 18 germinal an 9 de la République française, une et indivisible.

LE PRÉFET DU DÉPARTEMENT DE L'ISERE,

Ayant pris lecture de l'instruction sur la vaccine, rédigée par la Société de santé de Grenoble;

Considérant que la publication de cette Instruction sera d'autant plus utile, qu'elle contient la méthode de pratiquer l'inoculation de la vaccine, dont les heureux succès sont reconnus par les médecins et les Sociétés de l'Europe les plus recommandables par leurs connaissances et leurs lumières,

ARRÊTE:

Que cette Instruction sera imprimée, envoyée aux Sous-préfets, pour être, par eux, envoyée aux maires et officiers de santé des communes de leur arrondissement respectif.

Le Préfet,

Signé R I C A R D.

Par le Préfet,

Le secrétaire général. B. ROYER.

A Grenoble, de l'Imprimerie de J. ALLIER.